



Test de natation

Obligatoire

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques
en **accueils collectifs de mineurs**.

En centre de vacances , la pratique des activités de canoë-kayak et discipline associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître nageur sauveteur.

Je soussigné (e) :

Maître Nageur Sauveteur (M.N.S)- N°BEESAN :

Ville :

Atteste que l'enfant :

Nom :

Prénom :

A la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le parcours a été réalisé dans la, partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1,80 mètres. Le départ est effectué par une chute arrière volontaire, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau et en milieu naturel à partir d'un support flottant

Fait à.....

Signature et cachet

Le.....

***Merci de nous transmettre uniquement la copie de cette attestation,
l'original peut vous servir pour les prochaines années.***